



## Zones hydrographiques - Mayotte 2013 - BD Carthage

Detail Provider(s) :



Data owner :SANDRE

La circulaire n°91-50 du 12 février 1991 relative à la codification hydrographique et au repérage spatial des milieux aquatiques superficiels en France métropolitaine, définit la zone hydrographique comme suit : "L'ensemble du territoire français est divisé en zones élémentaires appelées zones hydrographiques. Leurs limites s'appuient sur celles des bassins versants topographiques (en tout ou partie)". Une zone est une partition d'un sous-secteur qui peut en comporter jusqu'à 10. Elle est entièrement comprise dans une limite hydrographique de bassin et sert, avec d'autres éléments, à la délimitation de zones de programmation ou réglementaires diverses comme les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux, les zones sensibles, les masses d'eau citées dans la Directive Cadre Européenne du 23 octobre 2000. Une zone hydrographique couvre, en partie ou en totalité, le territoire d'une ou plusieurs communes. Inversement, le territoire d'une commune est soit inclus en totalité au sein d'une zone hydrographique soit scindé entre plusieurs zones. Différents cas de figure de la zone hydrographique peuvent exister : a - Le cours d'eau principal de la zone hydrographique prend sa source à l'intérieur de la zone : c'est une zone amont dont le contour correspond à celui du bassin versant topographique du cours d'eau principal au point de sortie de la zone. b - La zone hydrographique est traversée par le cours d'eau principal et le pk du point aval n'est pas 1000 : il s'agit d'un bassin versant intermédiaire, c - La zone hydrographique est traversée par le cours d'eau principal dont le point aval correspond au pk 1000 : il s'agit de la zone aval du bassin versant, d - La zone hydrographique est en bordure du littoral. Trois cas de figure : \* ou bien il s'agit d'un cours d'eau principal qui a sa source dans la zone : il s'agit alors du cas a), \* ou bien cette zone aval constitue le dernier bassin intermédiaire avant l'embouchure du fleuve principal : il s'agit alors du cas c), \* ou bien la zone comprend un linéaire du littoral comportant l'embouchure du fleuve côtier et des zones drainées par des "rus" se jetant directement en mer, e - La zone ne comporte pas d'écoulement superficiel mais néanmoins est réceptrice de cours d'eau endoréiques situés en amont. La liste des zones hydrographiques fait apparaître deux cas particuliers : - Pour éviter la création de régions hydrographiques frontalières, cinq zones hydrographiques situées sur la limite frontalière avec l'Italie ou l'Espagne (codes Y670 et Y680 correspondant à deux extrémités amont du bassin du Pô, S910, S911 et S912) ont été rattachées aux régions hydrographiques côtières (codes S et Y) des circonscriptions de bassin dont elles dépendent, - Bien que la logique hydrographique voudrait que la zone U204 (sous-bassin de la Jougna appartenant au bassin du Rhin) soit rattachée à la circonscription de bassin Rhin-Meuse, elle est néanmoins rattachée à la circonscription de bassin Rhône-Méditerranée-Corse (région hydrographique "Saône") compte tenu de la petite taille de cette zone et de son éloignement du bassin Rhin-Meuse, - Bien que la logique hydrographique voudrait que les zones du secteur D0 (bassin de la Sambre en France) soient affectées à la région B (bassin de la Meuse) elles sont rattachées administrativement à la circonscription de bassin Artois Picardie compte tenu de l'éloignement des bassins de la Meuse et de la Sambre en France et de la confluence de ces deux cours d'eau qui s'opère à l'étranger. La liste des zones hydrographiques est établie au sein de chaque circonscription de bassin, sous la responsabilité de l'Agence de l'Eau du bassin La géométrie est proche de la BDTopo IGN qui a été utilisée pour sa réalisation. La BDCarthage Mayotte est maintenue par la DEAL Mayotte. La BD

Carthage Mayotte est une version validée par le SIE mais pas par l'IGN et que donc des problèmes d'incompatibilité avec des référentiels IGN peuvent survenir (et qu'une mise à jour "officialisera" la BD Carthage avec la validation IGN).

#### RELATED SERVICE(S)

[ZoneHydro](#)

#### RELATED DATA

##### Parent metadata :

[BD Carthage Mayotte - 2013](#)

#### WEBSITES

[Consulter le dictionnaire "Référentiel hydrographique \(ETH\)" sur le site Sandre](#)

[Consulter le descriptif de contenu de la BD CARTHAGE](#)

[Téléchargement des données - Format ESRI Shapefile](#)

[Téléchargement des données - Format MIF/MID](#)

## Data description

**Temporal reference** 04/04/2013(Revision date)

**INSPIRE theme(s) :** Hydrographie

**Categories** Inland waters

**Keywords** politique de l'environnement, EAU DE SURFACE, Hydrographie, FRANCE, MAYOTTE, Données de références (référentiels, vocabulaire contrôlé), Eaux intérieures de surface (rivières et lacs), données ouvertes, BD Carthage

**Language(s)** french

**Preview**



**Informations spatiales :**

Type : Vector  
Scale : 1/25000  
Format : ESRI Shapefile1998, MIF / MIDMapInfo 10

**Lineage :** La BDCarthage Mayotte est maintenue par la DEAL Mayotte.

**Constraints on use :**

Constraints : Licence Ouverte Etalab, <https://www.etalab.gouv.fr/licence-ouverte-open-licence>  
Access : Other restrictions  
Use : License

## Contacts

**Data owner :** SANDRE  
-  
- 87000 - LIMOGES  
FRANCE  
+33555114790  
[sandre@sandre.eaufrance.fr](mailto:sandre@sandre.eaufrance.fr)

**Processor(s) :** SANDRE  
-  
- 87000 - LIMOGES  
FRANCE  
+33555114790  
[sandre@sandre.eaufrance.fr](mailto:sandre@sandre.eaufrance.fr)

**Point(s) of contact :** DEAL Mayotte  
-  
12, Allée de la Forêt - 97600 - MAMOUDZOU  
FRANCE  
02 69 61 12 54  
[deal-mayotte@equipement.gouv.fr](mailto:deal-mayotte@equipement.gouv.fr)

**Contact(s) about metadata details :** SANDRE  
-  
Rue Edouard Chamberland - 87000 - LIMOGES  
France  
+33555114790  
[sandre@sandre.eaufrance.fr](mailto:sandre@sandre.eaufrance.fr)

[https://services.sandre.eaufrance.fr/geo/eth\\_MYT?](https://services.sandre.eaufrance.fr/geo/eth_MYT?)

*BD Carthage Mayotte - 2013*

<https://www.geocatalogue.fr/Detail.do?fileIdentifiant=03f2a1b9-8c80-4a74-90d9-91bd032c9e84>

*Consulter le dictionnaire "Référentiel hydrographique (ETH)" sur le site Sandre*

<https://id.eaufrance.fr/ddd/eth/2002-1>

*Consulter le descriptif de contenu de la BD CARTHAGE*

[https://www.sandre.eaufrance.fr/sites/default/files/IMG/pdf/1-DC\\_BDCARTHAGE\\_3\\_0.pdf](https://www.sandre.eaufrance.fr/sites/default/files/IMG/pdf/1-DC_BDCARTHAGE_3_0.pdf)

*Téléchargement des données - Format ESRI Shapefile*

[https://services.sandre.eaufrance.fr/telechargement/geo/ETH/BDCarthage/MYT/2013/arcgis/ZONE\\_HYDROGRAPHIQUE\\_MYT-shp.zip](https://services.sandre.eaufrance.fr/telechargement/geo/ETH/BDCarthage/MYT/2013/arcgis/ZONE_HYDROGRAPHIQUE_MYT-shp.zip)

*Téléchargement des données - Format MIF/MID*

[https://services.sandre.eaufrance.fr/telechargement/geo/ETH/BDCarthage/MYT/2013/mapinfo/ZONE\\_HYDROGRAPHIQUE\\_MYT-mif.zip](https://services.sandre.eaufrance.fr/telechargement/geo/ETH/BDCarthage/MYT/2013/mapinfo/ZONE_HYDROGRAPHIQUE_MYT-mif.zip)

*Source : Geocatalogue*